



N° 181

JUIN 2008

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

ON NE PEUT PAS JOUER L'AVENIR DU SPORT A LA ROULETTE

Il ne s'agit pas d'un bon mot comme on aurait pu le dire autrefois, mais la réponse du président de la Fédération Française d'Athlétisme, Bernard AMSALLEM, à l'adresse de Bernard LAPORTE qui a déclaré : l'avenir du sport passe désormais par l'aide de partenaires privés et par les nouvelles recettes escomptées des paris en ligne.

Le président AMSALLEM s'est exprimé dans les colonnes de la lettre de l'économie et du sport du 23 Mai sur les projets et les orientations 2009 contenus dans la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Dans ce numéro, nous avons abordé l'avenir du CNDS qui n'est pas de nature à nous réjouir.

Les propositions de Bernard LAPORTE qui se veulent être des réformes, auront des conséquences incalculables, mais dont on peut dire qu'elles préfigurent le démantèlement du système sportif français. Les fédérations vont être touchées de plein fouet par des mesures qui tendent à une forte baisse des conventions d'objectifs qui peuvent aller de 7 à 30 %.

Une telle annonce à trois mois des J.O de Pékin est ressentie comme un coup de couteau dans le dos des athlètes sélectionnés ; le financement de la préparation olympique est sabordé. On est donc loin des promesses du candidat SARKOZY durant sa campagne, où sont les 3 % du budget que le sport devait avoir ? Comme on dit, trop c'est trop et la coupe déborde !

Tous les secteurs vont être touchés : suppression de 7 à 8 CREPS, disparition des DDJS, suppression de nombreux cadres techniques d'Etat et révision de leur statut, forte diminution du nombre d'athlètes inscrits sur les listes de haut niveau ... etc

Le CNOSF a voté cinq grandes orientations qui seront présentées au Premier Ministre, elles se trouvent sur le site : ??

Elles seront présentées au Premier Ministre, de nombreuses fédérations souhaitent être reçues par le Président de la République, le seront-elles ?

J'ai adressé une lettre ouverte à tous les députés et sénateurs du Val de Marne pour les alerter, principalement, sur les orientations du CNDS que nous refusons, vous la trouverez sur notre site.

Toutes les nouvelles orientations ont été décidées sans aucune concertation avec le mouvement sportif, le loup sort du bois, le désengagement de l'Etat est bien une réalité qui se cache derrière le mot de réforme.

Comme Bernard AMSALLEM, j'en appelle à l'idée du gel du démantèlement du sport français et à celle, puisque c'est à la mode, d'un Grenelle du Sport. «Si Paris vaut bien une messe» (Henri IV), le sport vaut bien un débat national.

De mon point de vue, il appartient au CNOSF de l'organiser en invitant les représentants qualifiés de l'Etat, à y participer, des experts et pas des « poissons pilotes »

En attendant, notre département va proposer des actions en étroite collaboration avec les comités et les acteurs du sport Val de Marnais. Nous devons les faire connaître au grand public en sollicitant le relais des médias locaux. On ne peut pas rester les bras croisés !

Christian Lopes

SCOOP94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

CNDS ATTENTION !

Nous avons déjà évoqué les dangers qui pesaient sur les ressources de ce centre, en raison de l'ouverture des paris sur le net, laquelle est en bonne voie. Le 17 Avril, à l'occasion du Conseil d'Administration, Bernard LAPORTE, a voulu rassurer, en mettant en avant trois principes qu'il a présentés au Président de la République.

- 1) L'ouverture devra être maîtrisée pour éviter des atteintes à l'éthique sportive
- 2) Le sport français devra largement en bénéficier
- 3) Le ministère comme le mouvement sportif devront être associés à la maîtrise du dispositif et à l'emploi des ressources.

En ce sens, Bernard LAPORTE n'a fait que reprendre ce que nous avons exposé dans notre SCOOP 180. Nous sommes sceptiques sur l'efficacité des principes, si ce n'est que l'Etat, au regard des recettes fiscales, fera le maximum pour les préserver.

Pour ce qui nous concerne :

Venons en au deuxième et troisième principes qui disent vouloir associer à la maîtrise du dispositif et à l'emploi des ressources, alors même que sur ce dernier point, on n'est guère consulté (on est en fin de mandat et les langues se délient de ceux et de celles qui ne se représentent pas)

On a pu le constater pour l'accompagnement éducatif qui a été mis en place sans concertation véritable et dont les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances des auteurs du plan. Nous avons aussi déjà abordé ce sujet. Les remarques du mouvement sportif n'ont pas été prises en compte, pire on continue sur la lancée avec un financement qui n'a pas été reconduit, le PDNS est arrivé à échéance.

Nous allons passer sur les nouvelles orientations du CNDS qui ne sont pas encore définies, mais qui ont de quoi inquiéter les 46 500 associations bénéficiaires en 2008. Un seul exemple tout de même qui tendra à éviter un « saupoudrage », le relèvement du seuil minimum de 450 euros.

Cette idée implique, selon Bernard LAPORTE, un regroupement des clubs autour d'ensembles dont la masse critique sera plus importante. Le mouvement sportif devra s'adapter ... donc plus d'aides classiques au fonctionnement au détriment des petits clubs dont la proximité avec le terrain assure le lien social.

Cette idée se voit renforcer par le fait qu'il est proposé de renoncer à l'échelon départemental, ni plus, ni moins. Le secrétaire d'Etat indiquant qu'il y voit un avantage majeur « il permettra un recentrage des subventions sur les actions les plus structurantes et certaines « têtes de réseaux ».

Le Conseil National des CROS et des CDOS et le CNOF sont opposés à ce projet, car en matière de développement sportif qui est le sujet de fond, c'est bien l'échelon départemental qui est le plus pertinent.

A travers ces réformes, c'est une fois encore le financement du sport qui se pose. Bernard LAPORTE n'a pas caché dans un entretien qu'il souhaitait que la France garde son rang international et voulait avoir la maîtrise partagée avec le CNOF sur le haut-niveau.

Il serait donc nécessaire d'avoir une grande politique sportive pour notre pays qui dispose de véritables moyens, et ce n'est pas le cas. Ce n'est pas avec des petites réformes où l'Etat veut tout contrôler que le problème sera réglé. L'Etat n'a pas l'argent, les caisses sont vides, on le sait et les priorités sont d'ordre économiques et sociales, pourtant une réforme s'impose, pourquoi ne pas en discuter en toute franchise avec tout le mouvement sportif. Ce ne sont pas de nouveaux Etats Généraux, dans la précipitation, que l'on souhaite, mais un vrai travail en profondeur

JO DE LONDRES, LE BUDGET EXPLOSE

Les parlementaires britanniques dans un dernier rapport accusent les organisateurs de : « déverser l'argent comme si c'était de l'eau ». Dernier excès en date relevé, le centre aquatique dont le coût a plus que triplé, projet surdimensionné pour les Jeux et après les Jeux.

Le coût total de 3,4 milliards de livres est passé à 9,3 milliards. On est en droit de se demander si le fameux dossier présenté par les organisateurs a été réellement examiné sérieusement par la commission d'évaluation des candidatures du CIO ;

Paris peut avoir bien des regrets d'avoir été écarté de la désignation finale.

J.O D'HIVER 2014

Là encore, il est à craindre que la ville Russe ne soit pas prête à temps pour recevoir les jeux d'hivers. Jean-Claude KILLY, lors d'une récente visite sur place, avait déclaré que les Jeux de Sotchi représentaient « le plus grand défi jamais vu en termes de ce qui reste à construire »

Cette déclaration a été corroborée par l'entreprise autrichienne de BTP chargée d'agrandir le terminal de l'aéroport. Le PDG a indiqué que la station de la mer Noire ne disposait pas des infrastructures pour un bon déroulement des colossaux chantiers.

Une fois encore se pose la compétence de la commission d'évaluation du CIO. L'attribution des Jeux par le CIO obéit à des impératifs économiques et politiques, on le voit que trop bien.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Ce sujet devient de plus en plus important en raison de l'augmentation très importante des carburants. Nous rappelons donc que tous les frais engagés par un bénévole pour ses déplacements dans le cadre de ses fonctions et de ses missions, peuvent être remboursés comme vous devez le savoir.

Le véhicule utilisé ne peut être que personnel ou celui du conjoint, il existe deux méthodes :

- remboursement selon le barème annuel fixé par l'administration, en fonction de la puissance du véhicule et du type : voiture, deux roues (plus ou moins de 50 cm³)
- remboursement selon le propre barème de l'association qui ne peut être supérieur à celui de l'administration

En ce qui concerne l'abandon de ce que l'on considère alors comme une créance, qui sera considéré comme un don, ceci peut donner lieu à réduction fiscale. Si c'est votre cas, nous vous conseillons de vous rapprocher de notre CRIB pour connaître les modalités exactes qu'il convient de bien connaître.

TONY ESTANGUET A L'HONNEUR

Il sera le porte-drapeau de notre délégation au J.O de Pékin qui comprendra entre 300 et 310 athlètes, soit un peu moins qu'à Athènes. Cette diminution s'explique par les mauvais résultats des sports collectifs, football, volley et basket qui ont été éliminés.

Cet honneur est une juste récompense pour le sympathique Tony, double médaillé olympique en canoë qui possède un palmarès prestigieux. Il succède à quelques grands, tel que Jackson RICHARDSON, David DOUILLET, Marie-José PERREC, Jean-François LAMOUR etc ...

Au passage, on notera qu'en 1980, la France n'avait pas défilé ainsi qu'en 1928, on l'avait peut-être oublié.

La liste officielle des qualifiés ne sera connue qu'au début Juillet, elle devra être remise au CIO au plus tard le 23 Juillet, avec une tolérance jusqu'au 28 juillet pour l'athlétisme.

PASSEPORT SANGUIN TORPILLE

Il y a des dirigeants internationaux qui sont indécrottables dans leur médiocrité, et le mot n'est pas encore assez fort.

Le cyclisme qui a absolument besoin de retrouver une crédibilité en matière de lutte contre le dopage, voit le passeport sanguin compromis par une querelle de chefs. En effet, l'AMA (Agence Mondiale Antidopage) s'est retirée du projet fin Mars, à la suite de la plainte pour diffamation déposée par l'UCI contre son ex-président Dick POUND.

De ce fait ASO (Amaury Sport Organisation) organisateur du Tour de France sera privé de ce passeport, qui devait avoir l'immense avantage de démasquer les tricheurs, avant même le départ de la grande boucle. Toute variation des paramètres sanguins suspects pouvait amener à conclure que le coureur avait des pratiques dopantes, donc plus besoin des contrôles. Les organisateurs pouvaient donc éliminer les suspects afin de ne pas avoir à les exclure pendant le Tour comme ce fut le cas l'an passé. Encore une occasion passée de faire le ménage sauf revirement des dirigeants qui ont des « égots » pitoyables.

SAVOIR NAGER

Voici une mesure concrète annoncée par Bernard LAPORTE, elle fait suite au rapport de l'Institut de Veille Sanitaire qui avait enregistré 1 539 noyades en 2006, dont 350 concernant des enfants de moins de 12 ans. Elle corrobore une enquête conduite à l'échelon d'une grande région française qui fait ressortir qu'un enfant sur deux ne sait pas nager à l'entrée en 6ème.

En Septembre 2007 dans notre numéro 172, l'attention avait été portée sur ce problème, à la suite de la noyade du jeune Hélias âgé de 12 ans qui était parti en colonie de vacances avec la ville de Choisy le Roi. Depuis 2003, les règles régissant la pratique d'activités nautiques avaient été assouplies d'une manière irresponsable contre l'avis des maîtres nageurs

Ce programme a donc pour but de permettre aux enfants d'acquérir le bagage nécessaire pour pratiquer des activités nautiques en toute sécurité, « c'est le moins que l'on puisse faire ! ». Dès cette année, un budget de 500 000 euros sera débloqué afin d'assurer la gratuité de l'opération (hors coût de l'assurance comprise dans la licence fédérale qui se monte à 20 euros)

Ce dispositif devrait être reconduit d'année en année pour atteindre 100 000 enfants en 2012. Au passage ce sera une bonne affaire par la fédération française de natation qui était loin de licencier tous les pratiquants ce qui lui était, du reste, reproché.

Pour tous renseignements, le site du ministère : www.jeunesse-sports.gouv.fr et celui de la fédé : www.ffnatation.fr. D'autres sites à travers toute la France, une centaine, permettront d'ici 2009 de diffuser largement l'information.

UNE FEMME PRESIDENTE

Pour la première fois de son histoire, la FFR (Fédération Française de Randonnée) voit une femme assurer la présidence jusqu'en 2012, elle a été élue le 26 Avril à l'issue de l'assemblée générale de la fédération.

Il s'agit de Claude HUE âgée de 62 ans qui assurait déjà un intérim depuis Septembre 2007 à la suite des ennuis de santé du président Jean-Claude BUREL. Elle sera ainsi la 6ème femme qui assurera cette responsabilité à la tête d'une fédération sportive sur les 97 existantes, c'est dire le chemin qu'il y a encore à parcourir pour l'accès des femmes aux postes de responsabilités.

La raison est sociétale dans un monde encore largement dominé par les hommes dans les postes de direction. Claude HUE le sait que trop bien, elle qui était, il y a encore peu de temps, la seule femme à exercer un poste de direction au sein de l'EDF - Gaz de France.

La principale préoccupation de cette présidente sera la poursuite du développement qui s'est déjà traduit par un doublement des adhérents en 10 ans, soit 100 000 en 1998 pour atteindre 200 000 en 2008.

Un français sur quatre pratique cette activité, il s'agit donc d'essayer qu'une partie de ces 15 millions adhèrent à la fédération, et aussi à contrario, de se demander pourquoi ils ne le font pas. C'est le problème de toutes les activités de pleine nature qui se développent en dehors des structures associatives.

Les raisons sont nombreuses, mais la plus évidente est : pourquoi payer une adhésion à un club pour aller dans la nature s'adonner à des activités physiques ? C'est un peu pareil pour la natation où l'adhésion passe par une prise de licence qui ne sert qu'en compétition.

Il sera donc nécessaire de trouver, actuellement, de bons arguments pour arriver à augmenter les effectifs des fédérations concernées ; même si on sait que cette fédération contribue par ses actions à faire découvrir et à entretenir bien des sentiers de randonnées.

DOPAGE, L'ETAT D'URGENCE

C'est sous ce titre que les premières rencontres parlementaires sur le sport auront lieu, le 9 Juin, à l'AGORA Europe à Sèvres.

Cette journée sera présidée par Marie-Georges BUFFET et Jean-François LAMOUR, anciens ministres des Sports, et en présence de Roselyne BACHELOT6NARQUIN et de Bernard LAPORTE (sous réserve de confirmation)

De nombreux intervenants du mouvement sportif et du corps médical ainsi que des juristes etc ... enfin que des spécialistes du dopage.

Quatre grands sujets seront abordés :

- L'avis des sportifs et de l'encadrement
- Les réponses scientifiques au dopage

- Vers une coopération judiciaire européenne
- Les dommages du dopage sur l'image

Quand on voit les cafouillages de l'AMA (Agence Mondiale Antidopage) (voir article dans ce numéro « Passeport sanguin torpillé) ? On peut se dire par avance que ces rencontres ne serviront pas à grand-chose. Le problème est mondial et le CIO porte une très lourde responsabilité puisqu'il a longtemps fermé les yeux à toutes les dérives, et il continue hélas !

La lutte contre le dopage ne portera ses fruits que si l'usage et le commerce des produits sont sanctionnés au pénal dans tous les pays, et on est encore loin du compte. (voir le « Dictionnaire du dopage, du docteur Jean-Pierre de MONDENARD).

LE LAGARDERE ATHLE TOUR S'ENRACINE

Dans le paysage audiovisuel, la toute nouvelle Ligue Nationale d'Athlétisme (LNA) vient de signer un accord avec Canal + Sports qui diffusera du 14 Juin au 29 Juillet, cinq des six meetings de la LNA dans le cadre du Lagardère Athlé Tour.

Ce contrat a été conclu pour trois ans, les frais de production seront pris en charge par la chaîne, elle versera en compensation des droits de retransmission. C'est un pari sur l'avenir, car si les meilleurs athlètes français participaient aux meetings l'an passé, il manquait la présence de stars internationales.

Canal + Sports sait que cette présence est indispensable pour faire monter l'audimat, espérons que les autres rencontres, qui ne sont pas dans le circuit, ne seront pas boudées. On voit bien, par exemple, comment une réunion comme celle de Bonneuil peine à réunir un beau « plateau ». Si ce phénomène d'absentéisme existait déjà, au profit de réunion offrants des prix alléchants, au détriment même de compétitions officielles du calendrier fédéral, le Lagardère Athlé Tour ou autre circuit ne pourra qu'accroître le problème.

LE CDOS ETAIT PRESENT ...

Le 9 Mai

au 11^{ème} meeting d'athlétisme de Bonneuil (C.PLAT)

Le 18 Mai

au championnat départemental de dressage organisé par le C.D Equitation (C.LOPES)

Le 19 Mai

6^{ème} tournoi de Minihand départemental sur gazon à St Maur (A.MERIGOT)

Le 20 Mai

à l'inauguration du premier simulateur d'aviron Français au Perreux (C.LOPES)

Le 24 Mai

38^{ème} Jeux Spéciaux du Val de Marne pour handicapés mentaux à St Maur (G.CHARPENTIER, C.LOPES, J.CELERIER)

Le 28 Mai

à l'assemblée générale du C.D de badminton à Créteil (C.LOPES)

Le 30 Mai

à l'assemblée générale du C.D de Basket-Ball au Plessis-Trévis (A.MERIGOT)

Le 31 Mai

au Championnat Régionaux des Ecoles de Tir à Saint-Maur (J.CELERIER)

Le 31 Mai

à l'assemblée générale de l'Union Sportive Fontenaysienne (R.BAUMMANN)

NATATION

Déjà indésirable en équipe de France, la récente mise en examen de Philippe LUCAS, suite aux plaintes déposées par les dirigeants de son ancien club, devrait peut-être, lui poser des problèmes pour obtenir une accréditation pour se rendre en Chine aux côtés de sa nageuse Camélia POTER.

Cette accréditation devrait lui être délivrée par la fédération Roumaine. Rappelons que cette nageuse roumaine s'entraîne sous les ordres de Philippe LUCAS à Canet en Roussillon. Elle a été championne olympique à Athènes en 2004, sur 200 mètres, et première du 400 mètres au récent championnat de France. C'est donc une rivale de Laure MANAUDOU.

JEUX DU VAL DE MARNE

Le CDOS sera présent au Parc du Tremblay, le dimanche 15 Juin, dans le cadre des Jeux. Ce sera la 5e édition du Challenge Olympique des Familles, labellisé « Journée Nationale Olympique »

Cette manifestation est coorganisée avec le Comité d'Athlétisme ainsi qu'avec la participation de trois comités, foot, rugby et badminton qui proposeront des jeux. D'autres animations compléteront notre dispositif : trampoline, mur d'escalade, cerf-volant, poney-games, tir à l'arc etc... sans oublier l'orchestre PISTON CONNECTION et une partie spectacle, découverte d'autres disciplines sportives et artistiques.

La journée débutera dès le matin par les « Foulées Campinoises » ouverte à tous les publics, course ou marche en famille, elles sont organisées par l'OMS de Champigny sur Marne.

De son côté, le service des sports du Conseil Général sera sur le parc de Choisy le Roi, le dimanche 7 Juin pour la journée « Sensations Sports » qui marquera l'ouverture des Jeux. Diverses animations avec la participation de nombreux comités départementaux. Nous n'oublions pas aussi le 4 Juin après-midi, toujours au Parc de Choisy « Fête du Sport les filles », organisé par la DDJS en partenariat avec 9 comités départementaux.

Sur le plan de la communication, une bonne synergie a été mise en place, le Conseil Général diffusant nos affiches aux 47 municipalités participantes. Notre bulletin d'inscription sera aussi sur le site du Conseil Général. D'autre part, les gymnases des villes environnantes verront un affichage mis en place par le comité de badminton.

Enfin dernier relais, les points jeunes du département qui ont été mis à contribution avec l'aide de la DDJS ; Donc si le temps nous est favorable, les journées des 4,7 et 15 Juin devraient voir un public nombreux sur les sites des parcs de Choisy et du Tremblay.

Un compte-rendu complet des Jeux et des diverses initiatives vous sera présenté dans notre prochain SCOOP.

FUTSAL ET PREVENTION ROUTIERE

Un tournoi a réuni 150 jeunes de Créteil, Orly et Vitry dans le gymnase Rousseau, le samedi 27 Avril. Cette initiative a consisté à alterner la compétition et une initiation aux premiers secours après un accident routier. Le Choiséen de 26 ans, JOUED, président de l'association PES (Prévention éducation solidarité) est à l'origine de cette compétition originale.

Avant de se qualifier pour le tournoi, les équipes étaient obligées de passer par la séance d'initiation aux premiers secours sous la conduite de bénévoles de la Croix Rouge.

Beaucoup de questions ont fusé dans cette population de jeunes très concernés par des accidents provoqués par le non-respect des règles de sécurité routière.

INITIATION AU BMX (Bicross)

La section BMX Vélo Club de Sucy en Brie propose une initiation pour toutes et tous à partir de 6 ans.

Les équipements sont mis gracieusement à disposition (vélos et protections). Tenue recommandée : Pantalon long et haut de manches longues.

Cette initiative aura lieu, le samedi 7 Juin, de 14h à 18h et le dimanche 8 Juin de 10h à 18h.

Contacts : 01 45 98 09 89 ou 06 83 56 70 77

BMX NOUVELLE DISCIPLINE OLYMPIQUE EN 2008 A PEKIN

Amélie GRUN, catégorie GIRL, 13 ans, est montée sur la 3e marche du podium (derrière deux hollandaises) lors du championnat d'Europe qui a eu lieu du 1er au 4 Mai à Weiterstadt en Allemagne.

Mélanie pratique ce sport depuis l'âge de 6 ans au club BMX de Sucy (sport très physique et plutôt masculin), elle a intégré cette saison l'équipe régionale.

CDOS 94

Lors de son comité directeur du 19 Mai, le CDOS a reçu M. Daniel GUERIN, conseiller général en charge du sport, et également M. Roger TISSEYRE pour un passage du « flambeau ».

Le pot de l'amitié a suivi cette réception.

Sources d'informations : La Lettre de l'Economie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, Le Figaro, l'Equipe

MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE JUIN

7 Juin	Joinville	Meeting André Beaudoin	Athlétic Club Paris Joinville 01 48 86 12 63
8 Juin	Alfortville	Découverte du Sport	US Alfortville : 01.49.77.61.75
8 Juin	Parc de Choisy	Journées « Sensations Sports »	Service des Sports : 01.43.99.73.90
8 Juin	Perreux/Marne	Régates internationales	Ste Nautique du Perreux : 01.48.71.39.08
10/12/13 Juin	Choisy le roi	Tournoi de rugby des Ecoles	Rugby Créteil Choisy : 01.48.90.79.95
8 Juin	Marolles en Brie	15e édition de la Foulées Verte	Etoile Marollaise : 06.07.16.32.33
14/15 Juin	Arcueil	Tournoi Benjamin National	COSMA Football : 01.45.47.11.58
15 Juin	Bonneuil	Tournois sur herbe	CSMB Handball : 01.43.77.55.06
15 Juin	Champigny/Marne	Challenge Olympique des Familles	CDOS : 01.48.99.10.07
15 Juin	Mandres les Roses	Tournoi de football	FCMP : 06.08.52.72.38
20/21 Juin	Arcueil	24 heures du Basket	COSMA Basket : 01.45.47.11.58
20/21 Juin	Fontenay/Bois	Tournoi de volley	US Fontenaysienne : 01.49.74.74.97
21/22 Juin	Kremlin Bicêtre	Tournoi international de football	CSAKB Football : secretariat@football-kremlin-bicetre.com
22 Juin	Queue en Brie	Tournoi départemental de handball	Entente Sportive Caudacienne : 01.45.76.72.97
22 Juin	Parc de Choisy	14e Marathon-Relais	Asphalte 94 : 01.41.81.31.17
22 Juin	Gymnase Gosnat	Gala de gymnastique	US Ivry : 01.45.15.07.90